



LA MUNICIPALITE RECRUTE

En vue de procéder aux opérations du recensement de la population qui se dérouleront du **18 janvier 2024 au 17 février 2024**, la Commune de LA BOUILLADISSE recherche :

Des agents recenseurs à temps complet :

- Profil des candidats :
 - Disponibilité durant les mois de janvier et février 2024, formation obligatoire (1 jour ou 2 demi-journées) début janvier 2024.
 - Ordre et méthode
 - Conscience professionnelle
 - Moralité, neutralité et discrétion
 - Excellente connaissance du village et de ses quartiers
 - Qualité de contact avec les habitants

- Rémunération :

La rémunération des agents recenseurs s'opèrera à l'acte, selon les barèmes fixés par l'INSEE.

Merci d'adresser votre candidature et votre CV avant le 31 octobre 2023 par courrier à :

*Monsieur le Maire de LA BOUILLADISSE
Recensement de la population
Hôtel de Ville
Avenue de la Libération
13720 LA BOUILLADISSE*

Par mail à Madame Martine BAGNIS m.bagnis@ville-bouilladisse.com

